

Quelle culture ?

Avec, conservatoire compris, une quinzaine d'écoles de musique et de cours de chant privés, quatre harmonies et orchestres, quatre formations musicales scolaires, une douzaine de chœurs et chorales, en comptabilisant anciens élèves et spectateurs habituels, uniquement à Saint-Denis, on peut chiffrer à neuf mille personnes le public concerné par une musique dite « classique ». On peut doubler ce chiffre pour l'ensemble de l'île. Soit vingt mille.

A la recherche d'un second souffle après vingt ans de

théâtre et répondant à cette demande en constante progression, Volland s'est engagé dans la création d'œuvres de musique réunionnaise écrite et d'opéras originaux. Il est bon, par comparaison, de rappeler qu'il n'y a pas de conservatoire aux Antilles et que les écritures d'opéra contemporain en métropole sont confidentielles. Est-il sensé que les autorités, tournant le dos à leur pays, aient supprimé le seul festival de musique classique de l'île – parti à Maurice –, supprimé toute création lyrique à Champ Fleuri,

coupé les subventions, régionales comprises, au théâtre Volland ?

Le seul Réunionnais capable de diriger un orchestre symphonique, Jean-Luc Trulès, est aujourd'hui au pôle emploi. On a prié d'aller « jouer du tambour dans les quartiers ». Aujourd'hui, on se félicite du répertoire de théâtre populaire réunionnais. Merci Volland. demain on se félicitera des trépas des opéras Maraina, Chin et Frida. On regrettera, un peu tard, avoir fait mourir ses créateurs.

Emmanuel Geny

